



## MASTER 2

# « DROIT INTERNATIONAL ET COMPARÉ DE L'ENVIRONNEMENT »

Formation à distance, Campus Numérique  
« ENVIDROIT »

## ORGANISATION ET RÈGLEMENT 2023-2024

Les dix développements qui suivent sont

**À LIRE TRÈS ATTENTIVEMENT**

(La plupart des réponses à vos questions sur la formation figurent dans ce document)

*A la lumière des promotions précédentes, certains d'entre vous liront mal ce règlement, ils risqueraient de poser des questions qui nous montreraient qu'ils ne savent pas vraiment lire un document !!...*

## 1 - CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

✓ **Le contrôle des connaissances comprend 5 notes :**

- un **devoir** sur le **tronc commun** noté sur **20**,
- un second **devoir** sur l'**option choisie** noté sur **20**,
- deux **épreuves écrites en salle** notées sur **40**,
- un **mémoire** de **60/70 pages** noté sur **40**.

Il faut avoir au moins **60 points sur 120** pour obtenir le diplôme. Il est possible d'obtenir des mentions (Assez-Bien (12/20), Bien (14/20), Très Bien (16/20)).

- ✓ **Si on ne participe pas à une épreuve on est déclaré « défaillant » pour le résultat final, même si on avait d'autres notes.** Si, par exemple, le mémoire n'est pas arrivé à la **date limite du 31 août** de l'année universitaire, le candidat est automatiquement déclaré défaillant, quelles que soient les autres notes.
- ✓ **Pour les candidats non défaillants mais ajournés en septembre la session de rattrapage consiste à envoyer un devoir (sept pages maximum) en octobre.** Le candidat recevra le sujet par courriel, il en accusera réception et aura 15 jours (date impérative) pour envoyer sa copie à Limoges. Il aura connaissance de son résultat 8 jours après par courriel. Cette épreuve, notée sur 30, s'ajoutera aux notes précédentes. Pour être admis, il faudra obtenir **75 points sur 150**.
- ✓ **Le redoublement n'est pas possible.**  
Le candidat recevra un relevé de notes ainsi qu'une attestation de réussite au Diplôme une fois toutes les épreuves terminées.
- ✓ Le Diplôme sera délivré au cours du premier semestre de l'année suivante par le service de scolarité de la Faculté de Droit et des Sciences Économiques de Limoges.
- ✓ Vous devrez choisir votre option (option 1 ou option 2) au plus tard le **mardi 2 janvier 2024** et le signaler **par courriel** au responsable de la gestion du Master ([francois.pelisson@unilim.fr](mailto:francois.pelisson@unilim.fr)).

**Attention :** cette option sera celle qui sera retenue pour le second devoir et qui conditionnera votre sujet de mémoire.

## 2 - CONTENU DES ÉPREUVES ET DATES À RESPECTER

- ✓ **Le premier devoir** (sur le **tronc commun**), fait chez vous dans le cadre du contrôle continu, noté sur **20**, est à déposer **avant le 31 mars 2024** sur l'espace de dépôt mis à disposition sur la plateforme ENVIDROIT.

Vous recevrez le sujet du devoir la **seconde quinzaine de décembre**.

Ce devoir doit comprendre au total **5 pages maximum**, sous **format WORD pour Windows, OpenOffice, PDF (au choix)**. En tête du devoir doivent figurer bien sûr votre nom et votre prénom. Ce devoir comprend une introduction, une conclusion et plusieurs parties avec des sous-parties (A, B, C...) et, si possible, d'autres divisions (1, 2, 3...) dans chacune des sous-parties.

Le sujet du **premier devoir** porte sur les **7 matières** du **tronc commun** :

- 1) Introduction générale du droit de l'environnement,
- 2) Les acteurs du droit international de l'environnement,
- 3) L'administration et les acteurs du droit de l'environnement : l'exemple français
- 4) Les principes généraux du droit international de l'environnement et un exemple : le principe de précaution,
- 5) Les principes généraux du droit de l'environnement,
- 6) L'information, la participation et l'évaluation environnementale,
- 7) Le droit de l'environnement et la Cour Européenne des Droits de l'Homme (CEDH).

**Deux sujets** seront proposés par l'équipe pédagogique, le candidat en traitera **un**. Ces sujets porteront sur **2 de ces 7 matières**.

- ✓ **Le second devoir** (sur l'**option choisie**), fait chez vous dans le cadre du contrôle continu, noté sur 20, est à déposer **avant le 31 mars 2024** sur l'espace de dépôt mis à disposition sur la plateforme ENVIDROIT.

Vous recevrez le sujet du devoir la **seconde quinzaine de décembre**.

Ce devoir doit comprendre au total **5 pages maximum**, sous **format WORD pour Windows, OpenOffice, PDF (au choix)**. En tête du devoir doivent figurer bien sûr votre nom et votre prénom. Ce devoir comprend une introduction, une conclusion et plusieurs parties avec des sous-parties (A, B, C...) et, si possible, d'autres divisions (1, 2, 3...) dans chacune des sous-parties.

Le sujet du **second devoir** porte sur l'**option choisie** (il y aura un sujet donné pour chaque option par l'équipe pédagogique). Un sujet sur l'une des 3 matières pour l'option 1, et un sujet sur le droit français pour l'option 2 :

### **Option 1 : DROIT INTERNATIONAL DE L'ENVIRONNEMENT**

- 1) L'air et les climats,
- 2) L'environnement marin et côtier,
- 3) Les cours d'eau et lacs internationaux.

### **Option 2 : DROIT COMPARÉ DE L'ENVIRONNEMENT**

Le devoir portera sur le **droit français**.

- ✓ **Les troisièmes et quatrièmes épreuves**, notées chacune sur **20**, se feront **en salle, auprès des services de l'Agence Universitaire de la Francophonie, d'une Université, des services de l'Ambassade de France (Alliance française...)**.

Elles auront lieu au **cours de la semaine 18 en mai 2024 sur une seule journée**, et dureront **2 heures chacune**. Les sujets des deux épreuves seront donnés au début des 4 heures. **Chaque étudiant devra passer ces deux épreuves indépendamment de son choix d'option qui ne vaut que pour le devoir deux et la thématique générale du mémoire.** Vous gérerez les 4 heures pour les 2 épreuves à votre convenance.

Vous serez tenu(e) informé(e) par courriel de la date définitive de l'examen en février 2024. Il s'agira d'une dissertation qui fera appel à l'ensemble de vos connaissances. Il faudra bien sûr que ce travail soit ordonné selon un plan (titres et sous-titres ainsi qu'une introduction et une conclusion). Vous n'aurez droit à aucun document (codes, manuels...) en salle. Le nombre de pages manuscrites dépendra de vous.

### **Épreuve 3 : DROIT INTERNATIONAL DE L'ENVIRONNEMENT**

Vous aurez à choisir **un sujet** parmi les **deux proposés** (dans deux des six matières) **par l'équipe pédagogique**:

- 1) Les sols et la désertification,
- 2) La biodiversité,
- 3) Les déchets,
- 4) Le commerce international,
- 5) La responsabilité internationale en matière d'environnement,
- 6) Le droit régional de l'environnement.

## Épreuve 4 : DROIT COMPARÉ DE L'ENVIRONNEMENT

Vous aurez à choisir **un sujet de droit comparé** parmi les **deux proposés** par l'équipe pédagogique. Vous choisirez **2 pays** parmi les **5 suivants** :

- 1) Cameroun,
- 2) Tunisie,
- 3) Mali,
- 4) Brésil,
- 5) Québec.

- ✓ **La cinquième épreuve** est notée sur **40**, il s'agit du **Mémoire**.

L'étudiant(e) devra envoyer par courriel **une (ou deux maximum) proposition(s) de sujet** **avant le 05 février 2024**. L'étudiant(e) recevra le **visa** (accord, rejet ou proposition de modification du sujet choisi) **du Collège pédagogique du Master** avant le **04 mars 2024**. Après l'attribution pour chaque étudiant d'un tuteur **première semaine d'avril 2024**, le sujet devra être définitivement précisé, en accord avec ce dernier, avant le **08 avril 2024**.

Le mémoire doit respecter "les conditions formelles" qui sont expliquées dans le chapitre 3 « Conditions formelles du Mémoire » (voir plus loin).

**Le mémoire doit porter sur l'option choisie en début d'année (voir plus haut).**

Le **mémoire** devra être envoyé **avant le 31 août 2024** par courrier électronique au **responsable de la gestion du Master** qui le transmettra à votre **directeur**. Il n'y a pas de soutenance.

\*\*\*

### **TRÈS IMPORTANT CONCERNANT LE MÉMOIRE :**

- ✓ **Il est impératif que toute citation soit référencée et mise entre guillemets « ».**
- ✓ **Il est interdit de reproduire des développements tirés d'ouvrages, d'articles, de rapports ou de sites Internet sans citer la source.**
- ✓ **Tout plagiat sera sanctionné conformément au texte de la Charte anti-plagiat de l'Université de Limoges.**
- ✓ **Chaque mémoire sera systématiquement soumis au logiciel détecteur de plagiat de l'Université de Limoges.**
- ✓ **Ayant, cette année encore constaté, l'existence dans plusieurs mémoires de recherches de nombreux plagiats, le Collège pédagogique du Master 2 DICE a décidé que tout mémoire présentant un cas ou tentative de plagiats avérés serait systématiquement sanctionné par l'ajournement automatique et irrévocable de l'étudiant avec l'impossibilité d'accéder à la session de rattrapage.**

## 3 - MÉMOIRE DU MASTER

### ✓ **CONDITIONS FORMELLES DU MÉMOIRE**

- Il doit comprendre **impérativement** entre **60 et 80 pages** sous **format WORD pour Windows, OpenOffice, PDF (au choix)** (taille de police 12 ; interligne simple ou 1,5). Les mémoires au-dessous de 60 pages ne seront pas acceptés.

- Des annexes éventuelles peuvent être ajoutées (entre 10 à 30 pages maximum).

- **Le mémoire doit obligatoirement comprendre :**

- o une première feuille répétant la couverture ;
- o une seconde feuille intitulée "**Sommaire**" sur laquelle sont énumérés les parties et les chapitres de chaque partie (avec les pages correspondantes) ;
- o une **introduction** (2 à 5 pages) ;
- o **deux** (ou éventuellement **trois parties**) **divisées chacune en deux ou trois petits chapitres**, chaque chapitre comprenant des **sections et des paragraphes**.
- o une **conclusion** (2 à 5 pages).
- o des **annexes éventuelles** (dix à trente pages),
- o une **bibliographie** (1 à 3 pages, comprenant les ouvrages, les articles, les autres documents, tous classés par ordre alphabétique des auteurs).
- o une **table des matières** (1 à 3 pages énumérant les parties, les chapitres, les sections, les paragraphes, avec les pages).

- **Les notes de bas de page seront mises au bas de chaque page et non en fin de document. Le mémoire de ce Master devrait comprendre 50 notes de bas de pages au minimum, le nombre maximum n'est pas limité.**

- **La couverture du mémoire doit être rédigée comme vous pouvez le voir dans l'annexe plus loin.**

- **Ces règles formelles sont essentielles pour la note de votre mémoire.**

**Attention : n'oubliez pas de relire et de faire relire votre mémoire pour supprimer les fautes et améliorer la forme le plus possible.**

**Les qualités de votre analyse peuvent être : la globalité, la rigueur, l'esprit critique, l'esprit constructif, la clarté, la capacité au questionnement, la capacité de faire des propositions... Ces qualités sur le contenu du mémoire sont essentielles et en elles-mêmes et pour la note du mémoire. Lisez plusieurs fois les lignes qui précèdent.**

## EXEMPLE DE COUVERTURE DU MÉMOIRE

Faculté  
de Droit &  
des Sciences  
Économiques



Université  
de Limoges



MASTER 2 DROIT INTERNATIONAL ET COMPARÉ DE L'ENVIRONNEMENT  
Formation à distance, Campus Numérique « ENVIDROIT »

# TITRE DU MÉMOIRE

Mémoire présenté par : **Prénom NOM** (en lettres majuscules)

Sous la direction de : **M. ou Mme Prénom NOM**  
Qualité (par exemple : Professeur, chargé d'enseignement, juriste...)

Année universitaire 2023/2024

## 4 - RÉCAPITULATIF DES DATES À RETENIR ET À RESPECTER

- ✓ Choix de l'option avant le **2 janvier 2024**.
- ✓ Mise en ligne des sujets des 2 premiers devoirs : **18 décembre 2023**.
- ✓ 1<sup>ère</sup> épreuve : devoir (tronc commun) à envoyer à Limoges avant le **31 mars 2024**.
- ✓ 2<sup>ème</sup> épreuve : devoir (sur option choisie) à envoyer à Limoges avant le **31 mars 2024**.
- ✓ 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> épreuves écrites **en salle et sur table** dans votre pays au cours de la **semaine 18 en mai 2024** (date définitive fixée en février 2024).
- ✓ 5<sup>ème</sup> épreuve : le mémoire :
  - proposition(s) de sujet de mémoire à envoyer à Limoges avant le **05 février 2024**
  - l'accord du Collège pédagogique vous sera envoyé avant le **04 mars 2024**
  - le sujet devra être définitivement fixé en accord avec le tuteur avant le **08 avril 2024**
  - le mémoire devra être envoyé par courrier électronique au **responsable de la gestion du Master** avant le **31 août 2024**

### **POUR LE MÉMOIRE, AUCUN DÉLAI SUPPLÉMENTAIRE NE SERA ACCORDÉ.**

(Le temps pour le rédiger est donc très court, il faut le travailler le plus tôt possible)

- ✓ Les délibérations auront lieu fin septembre, début octobre.
- ✓ Les notes sont communiquées par courriel à chaque candidat(e) une fois toutes les épreuves et les délibérations terminées c'est à dire vers **mi-octobre**, une **attestation de réussite au diplôme** sera **délivrée** en novembre mais le **diplôme officiel** n'est envoyé qu'au cours du **premier semestre de l'année N+1**.

**ATTENTION : POUR LES 3<sup>ème</sup> ET 4<sup>ème</sup> ÉPREUVES EN SALLE (CNF/CAI OU UNIVERSITÉ) UNE CONVOCATION VOUS SERA ADRESSÉE, IL EST IMPÉRATIF D'ÊTRE PRÉSENT.E.**



## 5 – CONSEILS GÉNÉRAUX SUR L'UTILISATION DU COURRIER ÉLECTRONIQUE (COURRIEL)

**Pour vos envois par courrier électronique**, veuillez joindre tout document (sous format Word pour Windows, OpenOffice ou PDF de préférence) comme pièce attachée au message.

N'oubliez pas de mettre un sujet pour chacun de vos courriels.

N'oubliez pas de signer (nom et prénom) vos messages électroniques.

**RESPECTEZ LES DATES DE REMISE DES DEVOIRS ET DU MÉMOIRE.**

**ORGANISEZ-VOUS, PLANIFIEZ VOTRE TRAVAIL**

## 6 – CONSEILS MÉTHODOLOGIQUES GÉNÉRAUX

- ✓ **Lire et relire vos cours ;**
- ✓ **Lire et relire au moins deux ouvrages de base** (l'un en droit international de l'environnement, l'autre, par exemple, en droit français de l'environnement) ;
- ✓ **Faire des plans ;**
- ✓ **Bien s'organiser et travailler le plus régulièrement possible ;**
- ✓ **Le temps pour faire votre mémoire est très court, commencez à le travailler dès maintenant ! La date de dépôt du mémoire est impérative. Aucun délai supplémentaire ne peut être accordé.**

## 7 - BIBLIOGRAPHIE TRÈS SUCCINCTE MAIS ESSENTIELLE DE DROIT INTERNATIONAL DE L'ENVIRONNEMENT

- Droit international de l'environnement, Jean Pierre Beurier, 5<sup>ème</sup> édition, Pedone 2017, 628 pages (Éditions Pedone, 13, rue Soufflot, 75005 Paris)
- Droit international de l'environnement, Jean-Marc Lavieille, Hubert Delzangles, Catherine Le Bris, Éditions Ellipses, 384 pages, 4<sup>ème</sup> édition, 2018.
- Recueil francophone des traités et textes internationaux en droit de l'environnement (sous la direction de Michel Prieur et Stéphane Doumbé-Billé), Editions Bruylant - AUF, 1034 pages (seconde édition, juin 2012).
- Revue Juridique de l'Environnement, cf les articles de droit international de l'environnement.
- Sites Internet de droit international de l'environnement (PNUE, Conventions de droit de l'environnement, etc.).

## LISTE DES PRINCIPAUX SITES INTERNET À CONSULTER

- **Plateforme d'enseignement à distance de la formation « ENVIDROIT » :** <https://community-fdse.unilim.fr/course/index.php?categoryid=2>
- **Faculté de Droit et des Sciences Économiques de Limoges :** <http://www.fdse.unilim.fr/>
- **Agence Universitaire de la Francophonie (AUF):** <http://www.auf.org>

## 8 - RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES SUR LE FONCTIONNEMENT DU MASTER

- **Cette formation ne comprend et ne délivre aucun stage.** Si vous désirez en effectuer un, ce sera sur votre propre initiative, votre organisation, votre financement et sous votre responsabilité.

- Il arrive **exceptionnellement** que certains parmi vous aient besoin d'une « attestation de recherches » pour avoir accès à un centre de documentation qui pourrait le demander. Nous pourrions alors, **sur cette demande exceptionnelle**, vous délivrer cette attestation.

- Vous regrettez, peut-être, qu'il n'y ait pas de **soutenance pour le mémoire**. Malheureusement les coûts induits (voyage, organisation...) ne permettent pas, pour l'instant, d'organiser une telle soutenance dans la trentaine de pays des étudiants du Master 2 DICE. Une prochaine évolution est envisagée par le biais d'un module de classe virtuelle (projet en cours d'étude).

- Un forum de discussion réservé aux apprenants est ouvert sur le site ENVIDROIT.

- **Certains d'entre vous pensent entreprendre une thèse après avoir obtenu ce Master.**

Lorsque c'est le cas, ce projet voit souvent le jour dans la perspective de l'enseignement en Université.

**Généralement, le Ministère de l'Éducation Nationale d'un pays donné admet qu'une personne s'inscrive en thèse lorsque cette dernière remplit trois conditions :** il faut qu'elle ait les diplômes nécessaires (par exemple Master avec au minimum mention « Bien »), il faut ensuite qu'elle dispose d'un directeur acceptant de l'accompagner, il faut enfin l'accord de l'École Doctorale du lieu où se déroulera la soutenance.

La seconde condition pose un problème dans notre Laboratoire de droit de l'environnement – CRIDEAU – de notre Faculté de Droit et des Sciences Économiques de Limoges. En effet, d'une part, les enseignants ont pratiquement tous un nombre important de thèses qu'ils dirigent, d'autre part, nous pensons qu'en cherchant avec ténacité il est possible de trouver un directeur de thèse sur place ou dans un pays limitrophe.

**Nous avons donc décidé que l'acceptation de directeur de thèse serait très exceptionnelle par rapport aux nombreuses demandes de personnes ayant obtenu leur Master 2 DICE** (cette acceptation sera liée aussi au fait que des doctorants actuels auront soutenu leur thèse et donc des enseignants pourront accompagner d'autres thésards).

**Il faut donc que vous intégriez bien cette donnée avant de vous inscrire en Master 2 DICE, diplôme qui, indépendamment de toute thèse, est essentiel en lui-même.**

## 9 – STATISTIQUES DES PRÉCÉDENTES PROMOTIONS

<p><b>2004-2005</b>            357 candidats de 43 pays            186 sélectionnés            (136 payants, 50 allocataires AUF)            107 inscrits            (57 payants, 50 allocataires AUF)  <b>85 diplômés</b></p>	<p><b>2005-2006</b>            456 candidats de 43 pays            149 sélectionnés            (106 payants, 43 allocataires AUF)            86 inscrits            (52 payants, 34 allocataires AUF)  <b>74 diplômés</b></p>	<p><b>2006-2007</b>            442 candidats de 34 pays            223 sélectionnés            (168 payants, 55 allocataires AUF)            123 inscrits            (68 payants, 55 allocataires AUF)  <b>103 diplômés</b></p>	<p><b>2007-2008</b>            446 candidats de 44 pays            253 sélectionnés            (203 payants, 50 allocataires AUF)            118 inscrits            (68 payants, 50 allocataires AUF)  <b>108 diplômés</b></p>
<p><b>2008-2009</b>            330 candidats de 42 pays            229 sélectionnés            (226 payants, 3 allocataires AUF)            104 inscrits            (101 payants, 3 allocataires AUF)  <b>85 diplômés</b></p>	<p><b>2009-2010</b>            356 candidats de 39 pays            264 sélectionnés            (214 payants, 50 allocataires AUF)            143 inscrits            (93 payants, 50 allocataires AUF)  <b>109 diplômés</b></p>	<p><b>2010-2011</b>            395 candidats de 40 pays            254 sélectionnés            (224 payants, 30 allocataires AUF)            130 inscrits            (100 payants, 30 allocataires AUF)  <b>109 diplômés</b></p>	<p><b>2011-2012</b>            454 candidats de 37 pays            269 sélectionnés            (244 payants, 25 allocataires AUF)            125 inscrits            (100 payants, 25 allocataires AUF)  <b>97 diplômés</b></p>
<p><b>2012-2013</b>            476 candidats de 37 pays            247 sélectionnés            (222 payants, 25 allocataires AUF)            127 inscrits            (102 payants, 25 allocataires AUF)  <b>112 diplômés</b></p>	<p><b>2013-2014</b>            496 candidats de 36 pays            234 sélectionnés            (204 payants, 30 allocataires AUF)            106 inscrits            (76 payants, 30 allocataires AUF)  <b>73 diplômés</b></p>	<p><b>2014-2015</b>            407 candidats de 34 pays            195 sélectionnés            (160 payants, 35 allocataires AUF)            89 inscrits            (64 payants, 25 allocataires AUF)  <b>66 diplômés</b></p>	<p><b>2015-2016</b>            312 candidats de 32 pays            156 sélectionnés            (136 payants, 20 allocataires AUF)            84 inscrits            (67 payants, 17 allocataires AUF)  <b>62 diplômés</b></p>
<p><b>2016-2017</b>            340 candidats de 42 pays            148 sélectionnés            (133 payants, 15 allocataires AUF)            79 inscrits            (69 payants, 10 allocataires AUF)  <b>52 diplômés</b></p>	<p><b>2017-2018</b>            212 candidats de 35 pays            106 sélectionnés            (96 payants, 10 allocataires AUF)            52 inscrits            (44 payants, 8 allocataires AUF)  <b>40 diplômés</b></p>	<p><b>2018-2019</b>            181 candidats de 28 pays            129 sélectionnés            (121 payants, 8 allocataires AUF)            73 inscrits            (65 payants, 8 allocataires AUF)  <b>55 diplômés</b></p>	<p><b>2019-2020</b>            188 candidats de 30 pays            121 sélectionnés            (dont 104 Prix Sud - AUF)            63 inscrits            (dont 52 Prix Sud - AUF)  <b>50 diplômés</b></p>
<p><b>2020-2021</b>            247 candidats de 31 pays            163 sélectionnés            (dont 130 Prix Sud - AUF)            94 inscrits            (dont 70 Prix Sud - AUF)  <b>72 diplômés</b></p>	<p><b>2021-2022</b>            179 candidats de 31 pays            126 sélectionnés            (dont 98 Prix Sud - AUF)            71 inscrits            (dont 52 Prix Sud - AUF)  <b>48 diplômés</b></p>	<p><b>2022-2023</b>            164 candidats de 31 pays            131 sélectionnés            (dont 92 Prix Sud - AUF)            61 inscrits            (dont 49 Prix Sud - AUF)  <b>49 diplômés</b></p>	<p><b>2023-2024</b>            210 candidats de 29 pays            138 sélectionnés            (dont 113 Prix Sud - AUF)            80 inscrits            (dont 61 Prix Sud - AUF)</p>

## 10 – ADRESSES ET COORDONNÉES

**CRIDEAU (Centre de Recherches Interdisciplinaires en Droit de l'Environnement, de l'Aménagement et de l'Urbanisme)**

32, rue Turgot  
F-87000 LIMOGES

☎: +33 (0)5 55 34 97 24

📠: +33 (0)5 55 34 97 23

**RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION**

**Mme Séverine NADAUD**

☎: +33 (0)5 55 34 97 24

📠: +33 (0)5 55 34 97 23

✉: [severine.nadaud@unilim.fr](mailto:severine.nadaud@unilim.fr)

**RESPONSABLE GESTION DE LA FORMATION**

**M. François PÉLISSON**

☎: +33 (0)5 55 34 97 24

📠: +33 (0)5 55 34 97 23

✉: [francois.pelisson@unilim.fr](mailto:francois.pelisson@unilim.fr)

**ADRESSE HTTPS DE LA PLATEFORME MOODLE « ENVIDROIT »**

<https://community-fdse.unilim.fr/course/index.php?categoryid=2>

**BON COURAGE  
BIEN CORDIALEMENT À TOUTES ET À TOUS  
LES ÉQUIPES PÉDAGOGIE ET GESTION DU MASTER**